



Début : 10h25
Fin : 12h33

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021

Lieu : Société de Tir de Nancy

Rédacteur :

Pierre Valentin

Date :

31/10/2021

Le 31 octobre 2021 à 10h25, les membres de l'Association se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE à Nancy dans les locaux de la SOCIETE DE TIR, sur convocation régulière du Président en date du 14 Septembre 2021.

L'Assemblée est présidée par Hervé HIMBER assisté de Jean-Marc MALGRAS Vice-Président directeur de tir, Jérôme BARRIERE trésorier, Jérôme NUNES, Pierre VALENTIN secrétaire.

LE QUORUM FIXÉ À L'ARTICLE DES STATUTS, SOIT LA PRÉSENCE DE 1/3 DES MEMBRES EST ATTEINT (83 voix exprimées sur 234 MEMBRES LICENCIÉS).

1. Allocution du Président

L'allocution est jointe au présent procès-verbal en annexe 1.

Le président tient à remercier personnellement les bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement du club, ceux dont le travail est visible lors des permanences mais il y a tout le travail à la maison, les comptes, le site internet, le logiciel, les travaux etc.

Le président rappelle l'importance du mot "merci", qui fait tellement de bien à entendre lors des permanences et en profite pour remercier les adhérents de faire vivre le club.

2. Allocution de Dominique LEMOINE présidente de l'OMS

Madame Dominique Lemoine tient à remercier elle aussi tous les bénévoles qui œuvrent au sein du club et félicite tout le comité directeur, la STN est un club qui lui tient à cœur.

Elle félicite le club, bénévoles et adhérents car nous sommes toujours aussi nombreux et très dynamiques et ce même lors du covid.

Il faut préserver les bénévoles ce sont eux qui font vivre le sport amateur.

3. Allocution de Bernard FABRE membre de la ligue de lorraine de Tir

Il remercie le président et le comité pour l'invitation.

Il souligne la difficulté pour la ligue de renforcer les encadrants, initiateurs, animateurs de club, ainsi que les arbitres. La perte d'effectifs des clubs entraîne aussi des répercussions sur le nombre d'animateurs, initiateurs et arbitres.

4. Lecture et approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2020

Après lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2020.

Votes contre = 0

Votes abstention = 1

Celui-ci est approuvé à la majorité

Le procès-verbal est joint en annexe 2



Début : 10h 25
Fin : 12h20

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021

5. Rapport moral de l'année 2020-2021

Lors de la saison 2020-2021 les effectifs de la STN ont chuté de 25 % en grande partie due à la fermeture COVID. Néanmoins le club a mis à profit ces fermetures pour réaliser des travaux

Le comité souhaite remercier Paul Schrepfer pour son travail concernant le reclassement du stand de tir en Semi plein air, malheureusement le dossier n'a pas reçu de réponse positive de la part de la mairie.

Par la suite le bureau de la STN a rencontré la mairie afin de faire ré-évaluer l'ouverture du club ce qui a permis de réouvrir les stands extérieurs aux adhérents.

Le comité tient à remercier tous les adhérents qui ont tous été compréhensif et acteur lors des réouvertures et mise en place des règles sanitaires (masques, gel, pass sanitaire).

Jérôme remercie Nicolas Clément et Sébastien Alfano pour tout le travail fourni et le projet de développement de l'école de tir.

Nicolas et Sébastien se retirant de l'équipe encadrante pour des raisons personnelles, le club présente la nouvelle équipe encadrante de l'école de tir, composée de Lauraine Teychené, Christelle Thiebault, Eliane Gond, Anthony Cesarini, Baptiste Vignon et Jérôme Nunes. L'école de tir est ouverte à tous les tireurs mineurs.

Le comité rappelle que tous les enfants de l'école de tir suivent le programme « cibles couleurs » mis en place par la fédération qui est très attentive à l'application de ce programme.

Le comité rappelle aussi que les actions au profit des tireurs jeunes et féminines sont primordiales.

Il en va de l'avenir de notre sport.

L'école de tir ce sont les compétiteurs de demain.

De plus, les actions de promotion du tir auprès des jeunes ou du public féminin sont de plus en plus regardée lors de l'attribution de subventions.

Le comité présente l'équipe pédagogique composée de :

- 4 Initiateurs, Jérôme BARRIER, Nicolas CLEMENT, Jean Max BOUVOT, Anthony CESARINI

- 5 animateurs, Eliane GOND, Jean-Marc MALGRAS, Steve REVEL, Laurent MALLAISE, Pierre VALENTIN

- 4 animateurs en formation, Lauraine TEYCHENE, Christelle THIEBAUT, Jérôme NUNES, Baptiste VIGNON

Les différentes formations sont dispensées par la ligue de lorraine de tir sur le temps libre des bénévoles du club.

Le comité rappelle aussi le parcours pédagogique avec les différents stages. Le stage sécurité, la validation des acquis au 10m, le stage initiation 25m, le stage carabine 50m.

Ces stages ont été suivis par une 40aine de personnes malgré les 5 mois de fermeture.

Les stages TAR et poudre noire ont aussi repris.

Le comité remercie aussi les trois arbitres qui sont licenciés aux clubs, Lauraine Teychené, Daniel Lecomte et Laurent Malaise.

Après présentation du rapport moral de l'Association pour l'année écoulée.

Votes contre = 0

Votes abstention = 1

Celui-ci est adopté à la majorité

Le Rapport morale de l'année 2020-2021 est joint au procès-verbal en Annexe 3.



Début : 10h 25
Fin : 12h20

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021

6. Rapport financier du trésorier

Le trésorier tient à souligner que le club a été très actif sur les travaux avec la réalisation des travaux d'amélioration de confort et de sécurité des tireurs au 25m, à savoir la couverture des cibles au 25m gris, la fabrication de séparateurs de tir, l'atténuation des bruits au 25m.

Grace au travail des trésoriers et d'Eliane le club a pu bénéficier de subventions de la ville de Nancy pour le fonctionnement, les charges et les travaux, mais aussi du département, de la ligue et de la Grande Région.

Le club avait mis en place un système d'"avoir COVID" sur la licence 2021-2022, convertible en don au club donnant droit à un cerfa.

66 % des adhérents pouvant bénéficier de cet avoir en ont fait don au club.

L'ensemble du comité tient à les remercier pour ce geste qui va permettre au club de réinvestir dans les installations pour tous les tireurs.

Lors de l'établissement du budget en juillet la situation du club et de l'année sportive était incertaine ce qui a poussé la commission budgétaire à établir un budget prudent indexé sur 180 membres.

Néanmoins le club continue d'investir autant que faire se peut afin d'améliorer les installations, c'est pourquoi le trésorier dévoile le projet d'installer un pas de tir 25m sur cibles électroniques sur une partie du pas de tir 50m et confirme la continuation du programme d'investissement d'armes.

Le Rapport du trésorier est joint au procès-verbal en Annexe 4.

Votes contre = 0

Votes abstention = 2

Celui-ci est approuvé à la majorité

Jérôme Barrier tient à remercier Bertrand pour tout le travail de comptabilité.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. WERBICKI, et M. MANFREDI vérificateurs aux comptes, donnent un avis favorable sur la tenue des comptes de la Société.

Leur rapport est annexé au présent procès-verbal en Annexe 5.

M.WERBICKI et M. MANFREDI sont reconduits en tant que vérificateurs aux comptes.

8. Election membres du comité

Le comité tient à remercier Daniel LECOMTE et Philippe GEOFFROY pour leurs apports au club, pour le travail fourni au sein du comité, Daniel pour les rapports avec la ligue et Philippe pour les travaux.

Deux membres du comité ayant des soucis de santé, ils n'ont pu nous faire part de leur souhait de **poursuivre ou** non leurs actions au sein du comité. Le comité ne souhaitant pas les évincer et comme il y a 4 nouveaux candidats souhaitant intégrer le comité, nous demandons à l'assemblée la possibilité de déroger temporairement aux statuts du club concernant le nombre de membres du comité en le portant à 20 au lieu de 18. Cela nous permettra de faire le point avec les 2 membres concernés quand leur état de santé le leur permettra.



Début : 10h 25
Fin : 12h20

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021

Le comité veillera d'ici à la prochaine AG à se remettre en conformité vis-à-vis des statuts et si ce n'était pas le cas alors il proposera une modification des statuts via une AG extraordinaire.

Cette résolution est soumise au vote de l'assemblée générale.

Vote contre : 0 Vote abstention : 1

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale qui peut donc procéder aux votes des membres du comité.

Nombre de voix exprimées : 83 voix

Résultats :

Réélection

Bertrand ANXIONNAT = 81 voix Maxime GLEGOLA = 81 voix
Eliane GOND = 83 voix Steve REVEL = 81 voix

Election :

Patrick FLORENTIN = 81 voix Adrien PREHAM = 82 voix
Dominique SOHIER = 83 voix Baptiste VIGNON = 82 voix

Ils sont élus au comité. Les résultats sont joints en annexe 6

9. Compte rendu Sportif

Jean Marc MALGRAS rappelle que lors de la saison aucune compétition n'a eu lieu. **Il présente le programme des échéances de la nouvelle saison.** Les résultats sont joints en annexe 7

10. Questions diverses

1) Un adhérent tient à féliciter le club pour le site internet ainsi que le logiciel en place à l'accueil pour les permanents.

2) La mère d'un tireur de l'école de tir tient à ajouter que la page Facebook du club permet de suivre facilement la vie du club. Elle souligne aussi la qualité des entraînements ainsi que la convivialité lors des séances et l'accueil qui est réservé aux enfants. Les encadrants transmettent leur passion, motivation dans une bonne ambiance.

3) Deux adhérents demandent s'il y a une traçabilité des passages au club par badge d'accès.

Le comité répond, qu'effectivement il y a une traçabilité des enregistrements même s'il n'y a pas de lien avec le logiciel de l'accueil.

Le comité rappelle que le carnet de tir physique n'est plus nécessaire et que nous disposons par le logiciel interne d'un suivi de présences et de tirs contrôlés dématérialisés.

4) Un adhérent demande si des précautions sont prises afin d'assurer l'intégrité des enfants qui participent à l'école de tir.

Le comité rappelle que lors des entraînements de l'école de tir, il y a toujours plusieurs encadrants ainsi que des parents ou représentants légaux des enfants. Le comité a aussi fortement sensibilisé l'équipe d'encadrants de l'école de tir.

Le club va se rapprocher de la ligue et de la fédération afin de voir si une charte existe, et sinon le club étudiera la mise en place d'une charte entre les encadrants, parents, enfants et responsables du club.

Le président, remercie les adhérents pour leur soutien et fidélité sans lesquels le club ne pourrait tourner.

9. Clôture de l'assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président remercie tous les participants et déclare la séance levée à 12h 20.

Fait à NANCY, le 31 octobre 2021.

Le Président
Hervé HIMBER

Le Secrétaire
Pierre VALENTIN

